

CLUB VOILE SAINT QUENTIN

Régates de grade 5A et 5B au calendrier de la Ligue Ile de France Voile Annexes aux Instructions de Course Type Dériveurs – Quillards de sport – catamarans – windsurf 2009 – 2012

2. EMLACEMENT DU TABLEAU D'INFORMATION OFFICIEL : Dans le hangar près du PC course.
- 4.1 EMLACEMENT DU MAT DE PAVILLON A TERRE : Sur la digue Ouest
- 4.2 DELAI D'ENVOI DU SIGNAL D'AVERTISSEMENT APRES L'AFFALE A TERRE DU SIGNAL APERÇU :
10 minutes.
- 5.1 NOMBRE MAXIMUM DE COURSES : 6 pour épreuves sur un jour, 10 pour épreuves sur 2 jours
- 5.2 PREMIER SIGNAL D'AVERTISSEMENT 14h30 les Samedis
10h30 les Dimanches
- 5.4 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h.
6. DEFINITION DES PAVILLONS DE CLASSE : Pavillon de série.
7. DEFINITION DE LA ZONE DE COURSE : Etang de Saint-Quentin en Yvelines.
Il est strictement interdit de naviguer dans la zone de pêche près des berges. Toute infraction à cette règle pourra être sanctionnée par une disqualification pour la course concernée.
8. PARCOURS : Quatre parcours sont possibles, numérotés de 1 à 4
Les concurrents sont informés du type de parcours utilisé par l'envoi d'une flamme numérique sur le bateau du Comité de Course, avant ou en même temps que le signal d'avertissement :
- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------------|
| - flamme n°1 (rond rouge, fond blanc) | parcours Banane | départ-1-2-3-arrivée |
| - flamme n°2 (rond blanc, fond bleu) | parcours Olympique | départ-1-2-3-1-3-arrivée |
| - flamme n°3 (rouge, blanc, bleu) | parcours Super Olympique | départ-1-2-3-1-3-1-2-3-arrivée |
| - flamme n°4 (croix blanche, fond rouge) | parcours Trapèze | départ-1-2-3-2-3-4-arrivée |
- Un pavillon vert envoyé avant ou avec le signal d'attention signifie que toutes les marques doivent être laissées à tribord. En l'absence de pavillon vert les marques doivent être laissées à bâbord.
9. DEFINITION DES MARQUES : Marques de parcours : Bouées cylindriques orange.
Marques de départ : Bidons de couleur orange avec flamme orange.
Marques d'arrivée : Bidons de couleur bleue avec flamme bleue
- 11 et 13 La ligne de départ et d'arrivée sont définies comme dans les IC types.
- 15.1 TEMPS LIMITES ET TEMPS CIBLE
- | | |
|---|-------------|
| - Temps limite pour finir la course : | 1 heure. |
| - Temps limite pour passer la marque 1: | 30 minutes. |
| - Temps cible : | 20 minutes |
- 15.2 TEMPS LIMITE POUR FINIR LA COURSE APRES LE PREMIER : 15 minutes.
- 16.1 Le secrétariat du Jury est situé au PC course
- 16.2 DELAI DE DEPOT DES RECLAMATIONS (ET RECONNAISSANCES D'INFRACTION) :
30 minutes après l'arrivée du dernier de la dernière course de la journée.
- 16.3 Le local du Jury se situe dans un salle du hangar, près du PC course.
- 17.1 2 courses sont nécessaires pour valider une série.
- 17.3 Si 2 courses sont validées le classement sera établi sur ces 2 courses.
Si 3 à 6 courses sont validées, le classement sera effectué sur l'ensemble des courses à l'exclusion de la moins favorable. A partir de 7 courses validées, les deux courses les moins favorables seront retirées.
- 2.2 IDENTIFICATION DES BATEAUX OFFICIELS Pavillon CVSQ
L'absence de pavillon ne pourra pas faire l'objet d'une demande de réparation de la part des concurrents.
- Président du Comité de Course : Voir Tableau d'Information Officiel
- Joueur de l'épreuve Voir Tableau d'Information Officiel
- Président du Jury : Voir Tableau d'Information Officiel

Description des parcours

